



RGPD- Niveau 2 : Maintien et amélioration de la conformité RGPD_INTRA

Le RGPD, ou Règlement Général sur la Protection des Données, est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 et s'applique à toute entreprise européenne qui collecte, traite et stocke des données personnelles. Le RGPD refond totalement les pratiques et bouleverse les organisations actuelles notamment dans le secteur du tourisme.

Comment répondre aux exigences de conformité liées au traitement sensible via une analyse d'impact ? Quelle mesure de sécurité mettre en œuvre ? Des questions auxquelles répondra Régis LE GUENNEC pour vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité permanente grâce à une formation de 2 jours sur ce sujet : 1 jour en présentiel + 1 jour en distanciel après une intersession de 2 mois

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires

- Directeurs, responsables de pôle, salariés concernés par le traitement des données
- Niveau : Confirmé

Prérequis

- Avoir suivi la formation Niveau 1 - Bien démarrer sa conformité RGPD ou équivalent

Objectifs pédagogiques

- Continuité de la formation RGPD niveau 1
- S'assurer de la conformité de sa structure avec le RGPD

Contenu de la formation

- Jour 1 – en présentiel
 - Echanges avec le groupe, avancement, difficultés rencontrées : êtes-vous dans les clous ?
 - Les évolutions, la mise à jour de la réglementation et les ressources complémentaires à connaître.
 - Evaluer les risques, la sensibilité des données (échelle DIC) et mettre en œuvre une réponse adaptée.
 - Se préparer à la fuite de données (notification, gestion de crise, PCA/PRA)
 - Les analyses de risques sur la vie privée (PIA ou EIVP) et les critères ou éléments permettant d'identifier les traitements nécessitant un PIA.
 - Mise en pratique : L'outil de la CNIL (PIA) : Déroulement d'un cas d'école.
 - Le principe de Privacy by Default : Les 17 mesures de sécurité du SI essentielles pour assurer la protection des données personnelles, normes ISO 27000
 - Les clauses et mesures de protection des données devenues nécessaires. Présentation d'un modèle d'avenant à un contrat de sous-traitance
- Intersession de 1 mois pour la mise en application.
- Jour 2 – en distanciel

OTB

1C - 1D avenue de Bellefontaine CS 71777

35517 CESSON-SEVIGNE Cedex

Email: aude@otb.bzh

Tel: 06 30 33 15 00



- Echange avec le groupe sur la mise en application et les difficultés rencontrées.
- Retour sur les points clefs du programme, échanges quant aux points de vigilance.
- Mise en pratique : Ateliers thématique «PIA» et «Les mesures de sécurité» en petits groupes supervisés par le formateur.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Régis LE GUENNEC

Expert Digital, Cybersécurité et RGPD - Dirigeant d'une PME innovante et créative pendant plus de vingt ans, spécialisé dans la communication numérique, Régis Le Guennec, est considéré comme un des pionniers de l'Internet breton. Aujourd'hui, s'appuyant sur ses nombreuses expériences, il enseigne dans les universités, écoles et centres de formations, la culture et les bonnes pratiques autour de la thématique de la protection numérique.

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation à distance
- Documents supports de formation
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation (préalable, à chaud, à froid)
- Certificat de réalisation de l'action de formation.